

Les câbles sous-marins d'Alcatel-Lucent intéresseraient le FSI

En difficulté, l'équipementier réseau franco-américain **Alcatel-Lucent** aurait engagé des discussions « *avec différents investisseurs* » portant sur la cession de sa filiale de câbles optiques sous-marins ASN, rapporte L'Agefi.

Quel repreneur pour Alcatel-Lucent Submarine Networks ?

Dans ce contexte, indique le quotidien économique, le Fonds stratégique d'investissement (FSI) pourrait participer au rachat d'Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN). Le mois dernier, le nom du Groupe France Télécom-Orange avait également été évoqué.

Pour Alcatel-Lucent, qui cherche à réduire sa dette, une telle opération rapporterait entre 600 et 700 millions d'euros.

Le FSI, bras armé de la Caisse des Dépôts

Réponse des pouvoirs publics aux besoins en fonds propres d'entreprises, le FSI est détenu à 49 % par l'État et à 51 % par la Caisse des Dépôts, qui est également actionnaire d'Alcatel-Lucent à hauteur de 3,6 %.

Une éventuelle participation au rachat d'ASN rassurerait l'État français, qui redoute qu'une partie des actifs d'Alcatel-Lucent, à savoir son portefeuille de 29.000 brevets, ne passe sous le contrôle total des banques.

Or, pour renforcer son bilan et rembourser sa dette (2,2 milliards d'euros d'ici à 2015), l'équipementier étudie différentes options. Ainsi, en décembre, la direction du groupe a obtenu une ligne de crédit de 1,6 milliard d'euros auprès de Goldman Sachs et du Crédit Suisse.

En cas d'impossibilité de remboursement, Alcatel-Lucent se verrait dans l'obligation de céder ses brevets à ces établissements américain et suisse.